

(Container)



# Companion™ Adjuvant

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : Octylphénoxy-polyéthoxy-(9)-éthanol 70 %  
Liquide

N° D'HOMOLOGATION 15882 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**ATTENTION**  **POISON**

DANGER CORROSIF POUR LES YEUX

CONTENU NET : 4 L

**Corteva Agriscience Canada Company**  
Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE  
Calgary, AB  
T2C 5G9  
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

## **PRÉCAUTIONS**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

### **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE**

Le contact avec les yeux cause une irritation de modérée à grave et, possiblement, une lésion de la cornée.

Le contact avec la peau cause une irritation de légère à modérée.

L'inhalation des vapeurs peut causer une légère irritation et a un effet narcotique à des concentrations élevées.

Éviter tout contact avec les yeux ou la peau. Porter une protection des yeux et de la peau pour manipuler ce produit. Ne pas ingérer.

Ne pas respirer les bruines de pulvérisation.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca)

## **PREMIERS SOINS :**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

## **PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

## **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

Ne pas contaminer les plans d'eau par l'application directe, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

## **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer près des aliments pour animaux, des semences, des engrais ou des denrées alimentaires.

### **ÉLIMINATION**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

(Booklet)



# Companion™ Adjuvant

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : Octylphénoxy polyéthoxy-(9)-éthanol 70 %  
Liquide

N° D'HOMOLOGATION 15882 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**ATTENTION**  **POISON**

DANGER CORROSIF POUR LES YEUX

CONTENU NET: 4 L, 10 L, 110 L, et vrac

**Corteva Agriscience Canada Company**  
Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE  
Calgary, AB  
T2C 5G9  
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

## **PRÉCAUTIONS**

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Le contact avec les yeux cause une irritation de modérée à grave et, possiblement, une lésion de la cornée.

Le contact avec la peau cause une irritation de légère à modérée.

L'inhalation des vapeurs peut causer une légère irritation et a un effet narcotique à des concentrations élevées.

Éviter tout contact avec les yeux ou la peau. Porter une protection des yeux et de la peau pour manipuler ce produit. Ne pas ingérer.

Ne pas respirer les bruines de pulvérisation.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca)

### **PREMIERS SOINS :**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

### **PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

### **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

Ne pas contaminer les plans d'eau par l'application directe, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

### **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer près des aliments pour animaux, des semences, des engrais ou des denrées alimentaires.

## ÉLIMINATION

### Contenants recyclables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### Contenants réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## INFORMATION GÉNÉRALE

Companion est un agent tensio-actif non-ionique, soluble dans l'eau, qui rehausse l'efficacité des produits chimiques agricoles. Companion est recommandé pour utilisation avec Roundup, Telar, Ally, Refine Extra, Muster, Amber 75WG, Avenge 640 et Rovral.

## PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

- **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE**
- Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet [www.cropro.org/](http://www.cropro.org/).

## Mélanges en réservoir

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca) pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

## MODE D'EMPLOI

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT L'APPLICATION.

IMPORTANT : Avant d'utiliser Companion, lire attentivement toutes les directives figurant sur les étiquettes de Roundup, Telar, Ally, Refine Extra, Muster, Amber 75WG, Avenge 640 et Rovral.

## UTILISATION AVEC L'HERBICIDE ROUNDUP

Companion augmente l'efficacité herbicide de Roundup lorsqu'utilisé en traitement de postlevée de mauvaises herbes pour les systèmes de travail minimal du sol ou sans travail du sol du blé, de l'orge et de l'avoine. Pour la suppression des graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette du Roundup (section du travail minimal du sol), appliquer 450 mL de Companion plus 1,1 litre de Roundup dans 50-100 litres d'eau propre par hectare.

#### **UTILISATION AVEC L'HERBICIDE TELAR**

Pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette du Telar, utiliser 1 litre de Companion par 1 000 litres de mélange à pulvériser.

#### **UTILISATION AVEC L'HERBICIDE ALLY**

Pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette de l'Ally, utiliser 2,0 litres de Companion par 1 000 litres de mélange à pulvériser.

#### **UTILISATION AVEC L'HERBICIDE REFINE EXTRA**

Pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette du Refine Extra, utiliser 2 litres de Companion par 1 000 litres de mélange à pulvériser.

#### **UTILISATION AVEC L'HERBICIDE MUSTER**

Pour la suppression de la moutarde des champs dans les cultures de colza canola, utiliser 2 litres de Companion par 1 000 litres de mélange à pulvériser.

#### **UTILISATION AVEC L'HERBICIDE AMBER 75WG**

Pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette du Amber 75WG, utiliser 2 litres de Companion par 1 000 litres de mélange à pulvériser.

#### **UTILISATION AVEC L'HERBICIDE AVENGE 640**

Pour la suppression de la folle avoine dans les cultures d'orge et de variétés de blé indiquées sur l'étiquette de l'Avenge 640, utiliser 500 mL de Companion par 100 litres de mélange à pulvériser.

#### **UTILISATION AVEC ROVRAL SUR LES HARICOTS BLANCS**

Pour la suppression de la moisissure blanche dans les cultures d'haricots blancs, utiliser 250 mL de Companion par 100 litres de mélange à pulvériser.

#### **Instructions pour le mélange**

Remplir le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau jusqu'à la moitié ( $\frac{1}{2}$ ) puis ajouter la quantité appropriée de Roundup, Telar, Ally, Refine Extra, Muster, Amber 75WG, Avenge 640, ou Rovral pendant que le système d'agitation est activé. Continuer de remplir d'eau le réservoir du pulvérisateur puis ajouter la quantité appropriée de Companion tout en poursuivant l'agitation.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

Tous les produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.